

La biopiraterie



@Pixabay

Du 10 janvier au 28 février 2023, la Bibliothèque publique d'information vous propose une sélection de ressources ainsi qu'une bibliographie consacrées à la biopiraterie.

Les forêts et les océans produisent l'oxygène que nous respirons. Les sols et les végétaux stockent le carbone contribuant ainsi à la régulation du climat. La nature est notre protectrice.

Or, depuis plusieurs décennies, la qualité de l'environnement se dégrade et sa capacité à nous fournir ses précieux éléments naturels se réduit. Les activités humaines sont à l'origine de cette dégradation. On l'associe de plus en plus aux mots « pollution » et « biopiraterie ». La **biopiraterie** est le fait de multinationales qui pillent des matières premières, déforestent, déposent des brevets sur des graines ou des plantes. Alors même qu'elles réalisent des profits colossaux, elles exploitent sans contrepartie les savoirs ancestraux des peuples autochtones.

La diversité des médecines traditionnelles fondées sur la connaissance des vertus incroyables des végétaux, nous permet d'affirmer que la nature est notre pharmacie. Cela entraîne un déséquilibre entre les pays du Sud - dans lesquels la biodiversité est la plus grande - et les pays du Nord qui exploitent sans vergogne les principes actifs des végétaux sélectionnés par les autochtones. A cela s'ajoute le pillage effréné des plantes convoitées et la dégradation d'écosystèmes fragiles. Il est nécessaire de protéger les peuples et les végétaux au moyen des lois, décrets et protocoles.

Face aux menaces écologiques, à l'exploitation anarchique des ressources et à la biopiraterie, la mise en place concertée d'un droit de la Nature devient urgente pour protéger et réguler les richesses naturelles et préserver l'art de vivre des peuples.

Notre sélection de ressources s'articule en 3 axes :

Le pouvoir des plantes et la diversité des médecines traditionnelles

La mainmise des intérêts privés sur la nature

La protection juridique nécessaire à l'échelle internationale et étatique.

En introduction



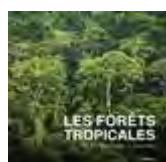
Amazonia

Bussierre, Stéphanie de,

Paris : Akinomé, 2019. (Carnet de voyage)

Carnet d'un voyage effectué à l'été 2018 au nord du Brésil, à Caicho, chez les Indiens Huni Kuin. Il invite à découvrir les traditions de ce peuple gardien de la forêt amazonienne, à s'initier à la géographie ainsi qu'à la botanique de ce lieu unique et à prendre conscience des dangers de la déforestation.

À la Bpi, niveau 2 : **795(82) ABO**



Les forêts tropicales : un patrimoine à sauver

Dures, Simon G.

Paris : Editions de l'Imprévu, 2020.

Après avoir décrit les écosystèmes des forêts tropicales humides et leur rôle fondamental pour la stabilisation du climat, l'auteur rappelle dans cet ouvrage abondamment illustré qu'elles disparaissent progressivement au profit des terres agricoles et des exploitations forestières ou minières. Il propose également des pistes de réflexion pour encourager leur préservation.

À la Bpi, niveau 2 : **573.1(265) DUR**



Habiter la forêt tropicale au XXIe siècle

Marseille : IRD, 2019. (Référence)

Les forêts tropicales humides abritent aujourd'hui plus de 700 millions de personnes. Le livre décrit leurs conditions de vie, illustre la façon dont elles s'inscrivent dans la globalisation et comment le marché mondial et les politiques publiques affectent leurs rapports à la forêt, leurs représentations, leurs pratiques et leurs usages.

À la Bpi, niveau 2 : **588.1 HAB**



Le siècle biotech : le commerce des gènes dans le meilleur des mondes

Rifkin, Jeremy

Paris : La Découverte, 1998. (Cahiers libres)

Le XXIe siècle sera celui de l'ingénierie génétique et des biotechnologies, produits de la convergence des sciences de la vie en un unique et puissant complexe économique et technologique. Cette révolution, explique l'auteur, oblige chacun d'entre nous à réfléchir à nos valeurs les plus intimes et à s'engager dans le débat démocratique qu'exige l'accélération du progrès scientifique et technique.

À la Bpi, niveau 3 : **660.2 RIF**

I. Méthodes traditionnelles

a. Le pouvoir des plantes

Depuis l'Antiquité, les Hommes se sont soignés avec les plantes : l'expérience les a guidés vers telle ou telle espèce plutôt qu'une autre. Les médecins grecs tel que Hippocrate ont écrit de nombreux traités botaniques. Le plus célèbre, celui de Dioscoride « Sur la matière médicale » (De Materia medica), est une des sources les plus consultées par les médecins jusqu'au XIXe siècle. Avicenne, philosophe et savant persan, vers l'an mille, met lui aussi en avant les grandes vertus des plantes médicinales. Celles-ci possèdent aussi des propriétés insoupçonnées : grâce à de multiples capteurs elles détectent la température, la luminosité, le taux d'humidité, et la présence de nutriments. Elles possèdent également de véritables aptitudes « communicationnelles ». Le premier indice de ce « langage » remonte à 1982 : deux chercheurs américains ont observé que les chênes rouges d'Amérique attaqués par des chenilles prévenaient de l'infestation leurs voisins qui déclenchaient alors la sécrétion de composés toxiques pour se défendre.

De nombreux scientifiques et anthropologues ont mis à jour les ressources des pharmacopées mises en œuvre par les « tradipraticiens locaux » : personnes compétentes pour diagnostiquer des maladies et dépositaires d'un savoir ancestral. Ainsi, en Afrique, jusqu'à 80% de la population a recours à la médecine traditionnelle.

La nécessité de sauvegarder et protéger ces connaissances souvent orales est à mettre en parallèle avec la prise de conscience de la dégradation de la nature. En effet, les écosystèmes des forêts primaires et tropicales disparaissent dans de nombreux pays au profit des terres agricoles et exploitations minières. Les multinationales utilisent à leur profit et sans contrepartie des savoirs anciens. Ainsi, la feuille de stevia qui a un pouvoir sucrant est utilisée dans une célèbre boisson gazeuse américaine.

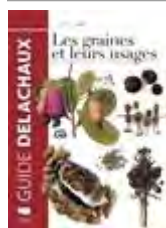


L'essentiel des plantes médicinales Antilles-Guyane

Longuefosse, Jean-Louis
Orphie, 2021. (Plantes créoles et bien-être)

Une découverte de trente plantes des Antilles françaises et de la Guyane dont les vertus thérapeutiques permettent de soigner les maux quotidiens. L'auteur présente notamment leurs principales caractéristiques et propriétés avant de décrire comment les cultiver et les utiliser, que ce soit en cuisine, en cosmétique ou au jardin.

À la Bpi, niveau 3 : **615.2 LON**



Les graines et leurs usages

Vidal, Nathalie
Delachaux et Niestlé, 2019. (Les guides du naturaliste)

Au croisement de plusieurs disciplines (ethnologie, ethnographie, archéologie, ethnobotanique), un panorama synthétique des différents usages des graines à travers le monde et les époques, par exemple en agriculture, en art ou en médecine. Chaque graine fait l'objet d'une fichée dédiée reprenant quelques repères botaniques et une description de son

utilisation.

À la Bpi, niveau 2 : **397 VID**



Guérir grâce aux plantes de Poconé (Amazonie) : testez cette solution originale et efficace

Simon, Joseph

Ferrières (Belgique) : Testez, 2006.

Utilisées dans la fabrication des complexes Poconéol en vente en pharmacie, les plantes amazoniennes sont consommées depuis des siècles à doses pondérales par les populations autochtones du Brésil et sont dépourvues de toute toxicité. Cet ouvrage explique en quels cas et comment les utiliser.

À la Bpi, en ligne sur bibliovox . [♥ créez votre compte lecteur à la BPI sur bibliovox.com et lisez ensuite l'ouvrage à distance](#)



Pharmacopée traditionnelle chinoise

Boulos, Adnan

Lyon : Ed. du Cosmogone, 2016.

Présentation des aliments en médecine chinoise et de la matière médicale de la pharmacopée chinoise traditionnelle. L'auteur étudie un peu plus de 550 remèdes, classés selon leurs fonctions en vingt rubriques, selon la classification moderne des universités chinoises.

À la Bpi, niveau 3 : **61(510) BOU 1**



Pharmacopées traditionnelles en Guyane : Créoles, Wayapi, Palikur

Marseille : IRD, 2004.

Présente les pharmacopées de trois populations de Guyane : les Créoles, les Wayapi et les Palikur. Chez ces groupes, l'usage des plantes médicinales est très important, associé à des conceptions du corps et de ses pathologies. Pour chaque plante : synonymies, noms vernaculaires, écologie, morphologie, collections de référence, emploi, chimie, pharmacologie, photographie.

À la Bpi,, en ligne sur bibliovox + openedition.

[♥ créez votre compte lecteur à la BPI sur bibliovox.com et lisez ensuite l'ouvrage à distance](#)



Des plantes et des dieux dans les cultes afro-brésiliens : essai d'ethnobotanique comparative Afrique-Brésil

Anthony, Ming

Paris : L'Harmattan, 2002. (Recherches et documents. Amériques latines)

D'après leurs concepts, tous les éléments de l'univers, les plantes en particulier, sont répartis selon une logique analogique entre les oxiras, divinités yoruba originaires du Nigéria. L'analyse du systèmes classificatoire des plantes montre comment les classifications africaines se renouvellent, absorbent les connaissances d'autres cultures et s'adaptent à l'environnement

urbain du Brésil.

À la Bpi, niveau 2 : **39(82) ANT**



Plantes, sociétés, savoirs, symboles : matériaux pour une ethnobotanique européenne

Volume 2, L'arbre dans l'usage et l'imaginaire du monde : la plante, de l'aliment au remède : actes du séminaire d'ethnobotanique européenne

Forcalquier : les Alpes de lumière : Salagon, musée et jardins, 2005. (Les cahiers de Salagon, n° 10)

Présente un bilan des données les plus récentes sur les origines de l'arboriculture fruitière en France, l'histoire de celle-ci dans les Hautes-Alpes, le choix des ligneux dans les cabinets d'urbanistes, un exemple d'ethnologie poétique autour du noyer, la baguette du sourcier et ses transformations jusqu'au siècle des radiesthésistes, etc.

À la Bpi, niveau 2 : **397 PLA**



Stupéfiante Amazonie

Nantes : Grand patrimoine de Loire-Atlantique, 2019.

Introduction aux plantes toxiques d'Amazonie, qu'elles soient venimeuses ou psychotropes. Les auteurs présentent également les divers aspects de la découverte de ces végétaux, de la botanique à la médecine en passant par l'archéologie, la pharmacologie, l'alimentation ou la mythologie.

À la Bpi, niveau 2 : **58 STU**



Temps des plantes, temps des humains : actes du séminaire organisé du 10 au 11 octobre 2013 à Forcalquier

Séminaire d'ethnobotanique de Salagon (12 ; 2013 ; Forcalquier, Alpes-de-Haute-Provence)

Forcalquier : C'est-à-dire éditions : Salagon, musée et jardins, 2014. (Un territoire et des hommes)

Communications d'ethnobotanique du domaine européen, du Japon et du Mexique analysant la notion de temps. La diversité des échelles de temps au niveau du végétal et son lien avec l'histoire, les plantes des ruines dans l'Antiquité gallo-romaine, les fleurs antiques symbolisant la jeunesse, et la dimension temporelle de la théorie des signatures de Paracelse sont notamment évoquées.

À la Bpi, niveau 2 : **397 TEM**



La vie au cœur de la forêt : ses hôtes, ses secrets, ses fragilités...

Wohlleben, Peter

Paris : J'ai lu, 2019. (J'ai lu. Littérature générale. Document, n° 12753)

Répertoire recensant plus de 250 espèces animales et végétales, soulignant les relations entre ces deux univers afin de comprendre le fonctionnement de l'écosystème d'une forêt.

À la Bpi, niveau 2 : **588.1 WOH**

b. Les médecines traditionnelles

Selon la définition officielle de l'OMS, la médecine traditionnelle se rapporte aux pratiques, méthodes, savoirs et croyances en matière de santé : l'utilisation de plantes, alliées ou non à des thérapies spirituelles pour soigner et prévenir les maladies, ou préserver la santé. Sur tous les continents, les Hommes utilisent les plantes comme médicaments et se transmettent des formules et des recettes en fonction des pathologies.

On observe que les groupes industriels qui déposent des brevets sur des plantes convoitent de plus en plus les pharmacopées traditionnelles.



Ayahuasca : néo chamanisme, néo ayahuasca, néo sapiens

Cazaudehore, Sébastien

Paris : Bussière, 2019.

Présentation du chamanisme lié à l'ayahuasca, une plante de la forêt amazonienne utilisée depuis longtemps pour se soigner. L'auteur analyse ce néo-chamanisme, son fonctionnement et la manière dont il est possible de l'adapter pour les Occidentaux.

À la Bpi, niveau 2 : **39.2 CAZ**



Le breuvage sacré des chamans d'Amazonie : l'ayahuasca : un apprentissage d'une pratique chamanique en Amazonie

Lacombe, Pascal

Paris : L'Harmattan, 2000. (Recherches et documents. Amériques latines)

Les chamans et guérisseurs amazoniens placent l'ayahuasca au coeur de leurs connaissances et de leurs pratiques rituelles. C'est un breuvage hallucinogène puissant obtenu par la décoction de plantes, et utilisé pour guérir, communiquer avec les esprits, etc. P. Lacombe, par un long processus d'auto-expérimentation, appréhende les connaissances chamaniques

d'Amazonie.

À la Bpi, niveau 2 : **39(81) LAC**



Le corps de l'homme : l'esprit des plantes : soigner chez les Yanesha en Haute Amazonie péruvienne

Valadeau, Céline, Bourdy, Geneviève

Marseille : IRD, 2015.

Chez les Yanesha, des Amérindiens de l'Amazonie péruvienne, les plantes jouent un rôle primordial. Elles soignent mais elles permettent aussi de devenir et de rester humain.

Découverte de cette société à partir de son univers végétal et panorama des usages

thérapeutiques de plus de 400 plantes identifiées d'un point de vue botanique et présentées selon la nosologie yanesha.

À la Bpi, niveau 2 : **39(847) VAL**



Guérisseurs et plantes médicinales du Yémen : au pays de l'encens, de l'aloès et du café

Fleurentin, Jacques

Paris : Karthala, 2004. (Economie et développement)

Pharmacien, J. Fleurentin a passé 2 ans et demi au Yémen, au titre de la coopération. Il y a mené de patientes études de terrain pour mettre à jour les ressources des pharmacopées traditionnelles mises en oeuvre par les tradipraticiens locaux. Ce livre retrace ses enquêtes de terrain, les péripéties survenues au cours de ces enquêtes et la naissance d'une vocation :

l'ethnopharmacologie.

À la Bpi, niveau 2 : **39(592) FLE**



Médecine chez les Yanéscha d'Amazonie péruvienne : la traversée par les plantes

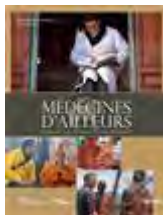
Valadeau, Céline

Paris : L'Harmattan, 2012.

Pour les Yanéscha, la maladie est la perte de son humanité, il est donc nécessaire de réhumaniser le malade grâce à des processus de soin où les plantes ont toute leur place.

Pharmacienne anthropologue, l'auteure met l'accent sur la cohérence entre modèles pathogéniques, raisonnements diagnostiques, choix thérapeutiques et actes de soin.

À la Bpi, niveau 2 : **39(847) VAL**



Médecines d'ailleurs : rencontre avec ceux qui soignent autrement

Fontanille, Bernard, Sender, Elena

La Martinière : Arte Editions, 2014.

Dans le cadre de la série documentaire Médecine d'ailleurs diffusée sur Arte, les auteurs évoquent leurs rencontres d'hommes et de femmes qui consacrent leur vie à soigner les autres. Leurs périples les mènent en Inde, au Japon, au Pérou, en Ouganda, etc. Un éclairage sur des pratiques ancestrales liées à chaque culture.

À la Bpi, niveau 2 : **39.5 MED**



Médecines d'ailleurs : rencontre avec ceux qui soignent autrement Volume 2

Fontanille, Bernard, Bomboy, Alice

Paris : La Martinière : Arte Editions, 2015.

Dans le cadre de la série documentaire Médecine d'ailleurs diffusée sur Arte, la suite du périple de Bernard Fontanille à la rencontre d'hommes et de femmes consacrant leur vie à soigner les autres, partout dans le monde, éclairant les pratiques ancestrales liées à chaque

culture.

À la Bpi, niveau 2 : **39.5 MED**

II. La mainmise des intérêts privés sur la nature

Sans autorisation, le plus souvent dans les pays tropicaux, de nombreuses entreprises procèdent à des extractions végétales afin de proposer de nouveaux médicaments à leur clientèle dans les pays développés. Ce procédé vise à repérer les constituants présents dans les plantes pour ensuite identifier ceux susceptibles de contenir des principes actifs. Le solide (la plante) est mis en contact avec un liquide (le solvant) dans lequel le principe actif va être solubilisé. La solution ainsi obtenue (principe actif + solvant) constitue l'extrait qui est isolé de la matière première épuisée (la plante) par une technique de filtration ou centrifugation.

Ainsi, sont isolées les substances contenues dans une plante pouvant avoir un intérêt thérapeutique ou préventif. Concrètement, l'extraction végétale est une pratique millénaire ! La teneur thérapeutique pour une même variété dépend de plusieurs paramètres : le climat, l'origine géographique. Sur le terrain, ayant cette longue habitude de travailler avec « les hommes-médecines », seuls les peuples autochtones parviennent à identifier et à associer les plantes utiles pour telle ou telle pathologie.

La surexploitation des ressources traditionnelles aboutit à un pillage, à une mainmise par certaines firmes multinationales au mépris des usages et conditions d'appropriation matérielle et culturelle locales. Cette situation est à l'origine de revenus considérables sans aucune retombée financière pour les populations locales. Les échantillons prélevés dans le pays « cible » sont ensuite transformés dans les laboratoires de l'entreprise selon un processus compliqué appelé le « criblage à haut débit ». C'est l'une des dernières étapes de la « bio prospection » à savoir la recherche de composés actifs naturels (gènes ou molécules) sur la base desquels des produits pharmaceutiques ou cosmétiques sont développés.

D'autres entreprises n'hésitent pas à voler des semences sélectionnées durant de longs siècles par des paysans. C'est le cas pour le riz basmati qui est désormais cultivé aux Etats-Unis, ou pour des agriculteurs péruviens privés de leur maïs sous le prétexte que la plante a fait l'objet d'un brevet. Breveter le vivant demeure une question préoccupante.

Quelles sont les conséquences des interventions des entreprises dans les pays aux ressources naturelles ?

- Des ethnobotanistes (affiliés à ces entreprises) prospectent les ressources biologiques à toute fin de recherche et fabrication de nouveaux produits.
- Les populations locales deviennent dépendantes de la firme médicale ou de la société qui a déposé un brevet
- La biodiversité s'appauvrit
- Le végétal est breveté. Est-ce équitable ?
- Le savoir traditionnel local est « privatisé » alors qu'il est le fruit d'un long héritage collectif
- Pour les autochtones : des pertes financières générées par le non-respect des accords sur le partage des bénéfices entre le pays d'origine et la multinationale.

Les populations autochtones ont du mal à proposer une voie alternative à l'économie capitaliste de production industrielle et/ou **extractiviste**. D'où *un cadrage juridique* nécessaire pour ces enjeux fondamentaux que sont la mondialisation, l'intégration et l'autochtonie.



L'accaparement des biens communs

Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018. (Le social et le politique)
Série de réflexions sur l'appropriation des biens communs à l'heure de la marchandisation tendancielle de portions grandissantes de la vie humaine et des ressources communes. L'étude interroge les manières de gérer ces biens communs et propose des solutions pour réinstaurer le rapport des humains à la propriété, aux milieux et aux environnements.



À la Bpi, en ligne dans Openedition



Biopiraterie : quelles alternatives au pillage des ressources naturelles et des savoirs ancestraux ?

Johnson, Pierre William
Paris : C.L. Mayer, 2011.

Un ouvrage qui aborde le sujet de l'exploitation abusive de la planète en étudiant la préservation, la transmission et le partage des savoirs en matière de gestion de la biodiversité et de biocommerce.

En ligne : https://docs.eclm.fr/pdf_livre/352Biopiraterie.pdf



Chroniques de la biopiraterie : du pillage au partage ?

Delpas, Clara
Saint-Denis : Omniscience, 2012. (La manufacture des idées)

Enquête sur les scandales qui marquent le monde de l'industrie : brevet sur la tomate sans eau, pillage de l'Amazonie, procès pour biopiraterie fait à Monsanto. Ces dernières puisent dans la nature pour faire toujours plus de profits. Face au pillage des ressources, les peuples du monde entier résistent et s'organisent.

À la Bpi, niveau 2 : **573 DEL**



Dette et extractivisme : la résistible ascension d'un duo destructeur

Paris : Utopia, 2014. (Ruptures)

L'auteur, président du Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde, dénonce la dette imposée aux pays en développement, qu'il juge injuste et malhonnête. Il pointe du doigt les injustices, les violences sociales et les problématiques environnementales qui en découlent, prônant une société post-extractiviste, l'annulation des dettes, l'audit et la réduction des

inégalités.

À la Bpi, niveau 3 : **336.31 SER**



Extractivisme

Bednik, Anna

Paris : le Passager clandestin, 2019.

Dénonce l'extractivisme, exploitation massive et destructrice de la nature à des fins commerciales. A. Bednik met en évidence les bouleversements qu'il engendre, l'éradication des modes de vie et des cultures humaines qu'il provoque. Elle part à la rencontre des habitants de ces territoires pillés de leurs ressources naturelles qui résistent et proposent des alternatives à la modernité marchande.

À la Bpi, niveau 3 : **352.93 PEY**



Le pillage de la nature : capitalisme et rupture écologique

Foster, John Bellamy, Clark, Brett (sociologue)

Paris : Editions Critiques, 2022.

Les auteurs établissent les fondements d'une écologie humaniste, abordant des thèmes tels que le spécisme, la domination sociale et de genre ou encore l'agriculture intensive. Ils offrent ainsi une contribution majeure au courant écosocialiste.

À la Bpi, niveau 2 : **320.7 PIL**



Plaidoyer pour la forêt tropicale : sommet de la diversité

Hallé, Francis

Arles : Actes Sud, 2014.

A la suite de la diffusion du film *Il était une forêt* de Luc Jacqué, F. Hallé présente la biodiversité biologique des forêts tropicales, leur exploitation effrénée par les multinationales, les ravages de l'absence de politique de protection, etc.

À la Bpi, niveau 2 : **573.1(264) HAL**



Posséder la nature : environnement et propriété dans l'histoire

Paris : Amsterdam, 2018.

Douze textes qui questionnent l'histoire de la propriété dans son rapport à l'environnement et son impact sur sa protection. Ils évoquent la crise environnementale, l'exploitation économique de la nature, la transformation des écosystèmes, la notion de biens communs, les pratiques communautaires d'utilisation de la nature ou encore le principe de propriété privée et ses transformations.

À la Bpi, niveau 3 : **336.2 POS**



We demain : une revue pour changer d'époque

«A la chasse aux médicaments du futur ». n. 33, 2021. Pages. 110-112.

[S.l.] : We Demain, 2021.

À la Bpi, niveau 1 : **0(44) WED**

III. Création de lois et protection juridique des peuples

Face à certains groupes industriels pratiquant la bio prospection, une résistance se forme. Le **protocole de Nagoya**, négocié en 2010 au Japon, a pour objectif de lutter contre le pillage des ressources génétiques et d'en assurer le partage équitable. Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique de 1992, ce traité international entre en vigueur en octobre 2014.

D'après la juriste Marine Calmet, notre droit est mal armé pour faire face à la destruction du vivant.

Toutefois, à l'heure actuelle, deux modèles se développent : d'un côté, la reconnaissance générale des droits à l'ensemble de la nature, et de l'autre, une protection à l'échelle des écosystèmes. Des défenses légitimes s'organisent : par exemple, les citoyens de l'Equateur se sont prononcés par référendum en faveur des droits de la *Pachamama* (La Terre Mère) dans le cadre de la Constitution adoptée en 2008. Au cours des dernières années, la Nouvelle-Zélande et l'Inde ont accordé la personnalité juridique à trois fleuves. Toutes ces mesures révolutionnaires doivent beaucoup à un juriste et spécialiste d'éthique environnementale, Christopher Stone.

Quels sont les buts d'une telle protection juridique ?

- Constituer une documentation des connaissances traditionnelles telle que la Bibliothèque numérique des savoirs traditionnels en Inde. Cette bibliothèque a été créée afin de prouver l'**antériorité** de ces savoirs. Ainsi tout brevet portant un savoir figurant dans ce registre sera considéré comme « nul ».
- Développer des programmes de formation des communautés permettant d'informer les populations locales sur leurs droits et s'assurer que leur **consentement** est libre en cas de bio prospection. Le protocole de Nagoya prévoit l'APA : Accords de partage des avantages issus de leur utilisation.
- **Protéger** les ressources naturelles et savoirs traditionnels par les États : ainsi, le Pérou a créé une commission spéciale chargée de contrôler l'accès aux ressources végétales et maintenir un registre de toute demande de brevet.
- Établir des sanctions économiques : à titre d'exemple, le Brésil a condamné plusieurs entreprises en 2012 pour des actes de biopiraterie. Plusieurs brevets ont été annulés car ils copiaient les savoirs traditionnels.



Les arbres doivent-ils plaider ?

Stone, Christopher D.

Paris : le Passager clandestin, 2022. (Boomerang)

Article publié en 1972 par le juriste à l'occasion de l'affaire Sierra club contre Morton, initiée par des opposants à un projet de la Walt Disney company menaçant les séquoias d'une vallée de Californie. Il y démontre la pertinence de la reconnaissance de la nature comme sujet de droit et de l'accord de droits juridiques à l'environnement naturel.

À la Bpi, niveau 3 : **341.68 STO**



Biodiversité et santé : les liens entre le vivant, les écosystèmes et les sociétés

Morand, Serge, Lajaunie, Claire
Londres : Iste éditions, 2018. (Ecologie)

Etude des liens entre la santé humaine et la biodiversité d'un point de vue scientifique. Les auteurs abordent la distribution des maladies infectieuses et non infectieuses, le stress anthropogénique, le bien être, la sauvegarde de l'écosystème et les politiques publiques.

À la Bpi, niveau 2 : **573.0 MOR**



La biodiversité partagée : actes du colloque Ressources biologiques : recherche-développement, sécurité juridique et partage d'expériences, du 27 novembre 2018

Paris : L'Harmattan, 2020. (Portes océanes, n° 50)

Contributions portant sur l'accès à la biodiversité et au partage équitable de ses richesses en Polynésie française. Ces échanges d'expériences traitent à la fois des pratiques, des intérêts, des questions économiques et de la temporalité de la valorisation par la recherche de cette biodiversité.

À la Bpi, en ligne sur bibliovox. ❤️ [créez votre compte lecteur à la BPI sur bibliovox.com et lisez ensuite l'ouvrage à distance](#)

LA BIOPIRATERIE COMPRENDRE, RÉSISTER, AGIR

[Guide d'information](#) et de mobilisation face à l'appropriation illégitime du vivant et des savoirs traditionnels.

https://fondationdaniellemitterrand.org/wp-content/uploads/2012/07/livret_fr_biopiraterie.pdf



Devenir gardiens de la nature : pour la défense du vivant et des générations futures

Calmet, Marine
Paris : Tana, 2021. (Le temps des imaginaires)

Racontant son combat en Guyane contre le grand projet de mine d'or, l'auteure déplore le vide juridique français en matière de protection de l'environnement. Devant l'inefficacité des recours possibles face aux projets industriels pillant les ressources naturelles ou portant atteinte à la biodiversité, elle appelle à la reconnaissance du crime d'écocide afin de sacraliser

la défense de la nature.

À la Bpi, niveau 2 : en commande



Droit et biopiraterie : contribution à l'étude du partage des ressources naturelles

Peyen, Loïc

Paris-La-Défense : LGDJ, 2018. (Bibliothèque de droit de l'urbanisme et de l'environnement, n° 14)

Dans cet ouvrage issu d'une thèse de doctorat, l'auteur montre comment la pratique de la biopiraterie peut être caractérisée comme un accaparement des ressources naturelles. Parce qu'elle interroge les modalités de partage de ces dernières, elle contribue à un renforcement

des dimensions solidaristes de leur statut juridique.

À la Bpi, niveau 3 : **352.93 PEY**

« **Les droits de la nature une révolution juridique** ». Claire Legros. In : Le Monde. Samedi 22 octobre 2022

Le Monde • p. 30,31 • 3249 mots.

Consulter cet article sur place à la bpi. BPI Numérique. Rubrique Presse, puis grâce à la base données

Europresse



[Guide explicatif du Protocole de Nagoya](#) sur l'accès et le partage des avantages.

<https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/EPLP-083-Fr.pdf>



Jérôme Ballet et Sylvie Ferrari, « Justice environnementale et biopiraterie : le cas de l'Inde », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 19 Numéro 1 | mars 2019, mis en ligne le 05 mars 2019, consulté le 05 octobre 2022. URL :

<http://journals.openedition.org/vertigo/23926>

; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.23926>



Loi biodiversité : ce qui change en pratique

Cans, Chantal, Cizel, Olivier

Ed. législatives, 2017.

Une synthèse complète sur la loi biodiversité, incluant les premiers décrets. Les auteurs décryptent le texte et fournissent ainsi un outil pratique pour le mettre en oeuvre. L'analyse est enrichie de tableaux de synthèse, d'infographies, ainsi que de 28 témoignages d'acteurs concernés (juristes, avocats, associations, entre autres).

À la Bpi, niveau 2 : **573.0 CAN**



Les marchés de la biodiversité

Marseille : IRD, 2007.

L'essor des biotechnologies et l'extension des brevets sur le vivant ont laissé entrevoir des possibilités d'utilisations lucratives des substances naturelles dans les secteurs de la pharmacie, de la cosmétique, de l'agroalimentaire. La Convention sur la diversité biologique, signée en 1992, a cherché à en finir avec la biopiraterie. Bilan de la régulation de l'accès aux ressources génétiques.

À la Bpi, en ligne sur OpenEdition : Books



La nature en partage : autour du protocole de Nagoya

Marseille : IRD Publications scientifiques du Muséum, 2021. (Objectifs sud)

Pour le trentième anniversaire de la Convention sur la diversité biologique qui a donné naissance au protocole de Nagoya en 2010, accord international de gouvernance mondiale de la biodiversité, ce recueil de contributions offre un panorama des traductions juridiques et pratiques de ce cadre vertueux, en mettant en lumière ses atouts et ses limites, comme la vision marchande de la nature.

À la Bpi, niveau 3 : **336.2 AUB**

« **Reconnaître des droits à la nature, c'est amorcer une révolution démocratique** » Marine Calmet. Le Monde, 2022-06-28 • 923 mots news-20220628-LM-202206282×20×2460708978.

Consulter cet article sur place à la bpi. BPI Numérique. Rubrique Presse, puis grâce à la base données **Europresse**

BALISES
Le magazine de la Bpi

Vous pouvez également lire l'entretien avec Marine Calmet « **Le droit de la nature considère l'interdépendance entre humains et non-humains** », réalisé par Balises.

<https://balises.bpi.fr/le-droit-de-la-nature-considere-linterdependance-entre-humains-et-non/>



Savoirs locaux en situation : retour sur une notion plurielle et dynamique

Quae

Marseille : IRD, 2019. (Indisciplines)

Une analyse critique de la reconnaissance, notamment juridique, des savoirs locaux liés aux ressources et aux environnements naturels à l'échelle internationale depuis le Sommet de la Terre en 1992. Les auteurs s'appuient sur la situation en Australie, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mali, au Maroc, au Mexique, en Nouvelle-Calédonie et au Pérou.



À la Bpi, en ligne sur Openedition



« Vandana Shiva, un bindi contre la biopiraterie », *Socialter*, 2020/HS12 (N° hors-série), p. 138-139. URL : <https://www.cairn.info/magazine-socialter-2020-HS12-page-138.htm>

Sites institutionnels



IUCN. Union internationale pour la conservation de la nature
« Créée en 1948, l’UICN est aujourd’hui le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié au monde, mobilisant les connaissances, les ressources et la portée de nos plus de 1 400 organisations Membres et 18 000 experts. Cette diversité et cette expertise font de l’UICN l’autorité mondiale en matière de statut du monde naturel et des mesures nécessaires pour le sauvegarder. »

<https://www.iucn.org/fr>



Fondation Danièle Mitterrand-France Libertés

« Créée en 1986, la fondation œuvre à la construction d’alternatives démocratiques, solidaires et écologiques face à un modèle prédateur pour la planète et préjudiciable pour le droit humain »

<https://fondationdaniellemitterrand.org/>



Institut de chimie des substances naturelles. L’ICSN constitue le pôle chimie du campus CNRS de Gif sur Yvette et se partage en 4 départements de recherche : Chimie des substances naturelle et chimie médicinale. Synthèse organique et méthodes catalytiques. Chémobiologie. Biologie et chimie structurales et analytiques.

<https://icsn.cnrs.fr/>



Société française d'ethnopharmacologie. Ethnopharmacologie :

« c'est l'étude scientifique interdisciplinaire de l'ensemble des matières d'origine végétale, animale ou minérale, et des savoirs ou des pratiques s'y rattachant, mises en œuvre par les cultures traditionnelles pour modifier l'état des organismes vivants, à des fins thérapeutiques, curatives, préventives ou diagnostiques.

Cette association créée il y a plus de 35 ans propose des séminaires, publie une revue en lien avec la thérapie par les plantes médicinales. Nombreux sites.

En France, le diplôme d'herboriste n'est pas reconnu. Les particularités des plantes médicinales sont enseignées lors des études de pharmacie.

<http://www.ethnopharmacologia.org/>



Traditional Knowledge Digital Library. Bibliothèque numérique de savoirs traditionnels (BNST).

Cette bibliothèque est un bouclier juridique indien protégeant les connaissances médicinales traditionnelles indiennes et empêchant leur appropriation illicite par les offices internationaux de brevets.

<http://www.tkdil.res.in/tkdil/langdefault/common/Home.asp?GL=Eng>



**WIPO - World Intellectual Property Organization
= Organisation mondiale de la propriété
intellectuelle =**

« L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est une institution spécialisée des Nations unies. Sa mission officielle est de stimuler la créativité et le développement économique en promouvant un système international de propriété intellectuelle, notamment en favorisant la coopération entre les États. »

<https://www.wipo.int/portal/en/index.html>

Article en lien avec la Bibliothèque numérique de savoirs traditionnels (BNST). Protéger les savoirs traditionnels de l'Inde. 2011

https://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2011/03/article_0002.html